

Blanche, vicaire apostolique du Labrador. Le nouveau lieutenant-gouverneur de la Province, Sir F. Langelier, M. Drouin, maire de Québec, et le corps des échevins de la ville, étaient aussi présents pour faire honneur au Délégué apostolique. Dès l'entrée à la Basilique, S. G. Mgr l'Archevêque présenta à l'hôte illustre une adresse dont on trouvera plus loin le texte ainsi que la réponse de Son Excellence.

M. le maire Drouin présenta ensuite à Son Excellence, au nom des citoyens de Québec, une adresse que l'on trouvera, aussi plus loin, avec la réponse de Mgr Stagni. Tout le monde a remarqué avec plaisir la correction avec laquelle Mgr le Délégué parle et prononce le français.

Ensuite eut lieu le salut solennel du Saint-Sacrement, avec chant du *Te Deum*. Mgr le Délégué présida lui-même à cet office, à la suite duquel il se rendit par la rue à l'Archevêché, précédé du clergé et escorté par les zouaves. Aux abords du palais archiépiscopal, la rue était bordée par la troupe gracieuse des orphelins et des orphelines des Sœurs de la Charité.

Ce samedi soir, les prélats et les principaux membres du clergé séculier et régulier de la ville étaient invités à dîner à l'Archevêché en compagnie de Son Excellence et de NN. SS. les évêques suffragants.

DIMANCHE

Mgr le Délégué apostolique a officié pontificalement à la messe et aux vêpres, à la Basilique, et ces offices furent entourés de tout l'éclat des grands jours.

La décoration et l'illumination de la Basilique étaient soignées et brillantes. Les fidèles ont assisté en très grand nombre à ces offices solennels. Au premier rang, sur des sièges d'honneur, on voyait S. Exc. le lieutenant-gouverneur de la Province et M. le maire de la ville.

S. G. Mgr l'Auxiliaire prononça le sermon de circonstance, dont il tira le sujet d'un parallèle entre les prérogatives de saint Joseph, dont on célébrait en ce jour le Patronage, et celles de N. S. P. le Pape, auxquelles correspondent les principaux devoirs des catholiques envers le Pape. La haute éloquence de ce discours parut à tous bien digne de la circonstance.